



GUIDE D'ACCUEIL
DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
AU SEIN DES CLUBS DE
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE BaDMINTON



www.ffbad.org



FFBad
Fédération Française
de Badminton



#ESPRITBAD



sommaire

Définition du handicap	4
Définition du parabadminton	5
Implication de la FFBaD dans le champ du handicap	6
Les notions fortes du parabadminton	7
Les règles du Parabadminton	8
En route pour Tokyo 2020	10
Qu'est ce que le badminton sport adapté ?	12
Les notions fortes du sport adapté	13
Se former au public en situation de handicap	14
Démarches administratives	15

Ce document a pour objectif d'aider les clubs de la FFBaD dans une démarche et une volonté d'accueil des personnes en situation de handicap.

Définition du handicap



Aujourd'hui 110 clubs de badminton sur les 1960 sont référencés comme accueillant des personnes en situation de handicap.

Source Poona

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, « *est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises* ».

Le terme handicap exprime une déficience d'une ou plusieurs fonctions physiques ou psychiques vis-à-vis d'un environnement, que ce soit en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dresse les champs sur lesquels peut porter l'altération pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

6 champs sont répertoriés :



Qu'est ce que le parabadminton ?

Le parabadminton est la pratique du badminton pour les personnes en situation de handicap physique.

les personnes
en fauteuil
manuel :
WH1 / WH2



les personnes ayant
un **handicap**
sur un membre
inférieur :
SL3 / SL4



Le
parabadminton
regroupe différents
handicaps physiques
qui sont :

les personnes ayant
un **handicap**
sur un membre
supérieur :
SU5

les personnes
de **petite**
taille :
SS6

Le parabadminton utilise les mêmes règles, le même terrain ainsi que la même hauteur de filet que les personnes dites « valides ». Seule véritable différence pour certains handicaps, ils jouent sur un demi-terrain (*voir page 8/9*).

Le parabadminton a obtenu ses lettres de noblesse en étant inscrit au programme des Jeux Paralympiques 2020 de Tokyo.

Avant de participer à une compétition officielle, il faut passer par la **classification**. C'est un entretien ainsi que des tests physiques réalisés par un médecin et un kinésithérapeute qui détermine la catégorie dans laquelle le joueur pourra jouer.





Implication

de la FFBaD dans

le champ du handicap

La loi du 11 février 2005 donne un caractère obligatoire à l'accueil des différences au sein de toutes les structures dont les clubs. **Consciente de cette obligation légale, la FFBaD a choisi de se mobiliser afin d'accompagner tout porteur de projet (ligues régionales, comités départementaux, clubs) pour accueillir des personnes en situation de handicap.**

☞ Tous les clubs sont invités à accueillir toutes les personnes en situation de handicap ;

☞ Cette mission d'accueil des publics est partagée avec les fédérations dites spécifiques « handisport (FFH) et sport adapté (FFSA) » qui proposent historiquement déjà une offre de pratique sportive adaptée. La FFBaD a signée deux conventions avec les fédérations **FFH-FFSA** ;

☞ La FFBaD, par la convention avec la FFH, a un rôle particulièrement renforcé quant à l'organisation de l'offre pour les personnes en situation de handicap physique via « le parabadminton ». Elle organise sa pratique, sa classification, son circuit de compétitions dont le championnat de France et la sélection de l'équipe de France dans les compétitions internationales ;

☞ Les personnes sourdes sont aussi accueillies dans nos clubs mais leurs compétitions (du local à l'international) sont gérés par la FFH. La FFBaD apporte son soutien technique (arbitrage, logiciel de compétition) sur les championnats de France.

☞ La FFBaD est **membre du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)**.

☞ En 2016, la FFBaD a été honorée du prix Jean Louis Calvinot récompensant ses actions exemplaires pour les personnes en situation de handicap.

Les notions fortes du **Parabadminton**

Accueil et intégration



☞ Rechercher très vite à intégrer la personne en situation de handicap dans un groupe de badminton valide ;

☞ Etre à l'écoute de la personne et rechercher l'échange ;

☞ Adapter les pratiques sportives en fonction des capacités démontrées (échange avec le sportif).

Les caractéristiques à prendre particulièrement en compte :

☞ Plus grande fatigabilité ;

☞ Fragilité de la peau (paraplégique) ;

☞ Difficulté de régulation de la température du corps (tétraplégique).



La bonne idée du comité 44

Une expérience a été mise en place en 2015/2016 par le comité départemental de Loire-Atlantique qui permettait aux joueurs en fauteuil de participer au championnat départemental interclubs réservé aux valides. Les règles et limites du terrain étaient celles des valides. Cette initiative d'inclusion s'est avérée plus que positive. C'est devenu un acquis avec une inscription dans les règlements !

Accessibilité

De l'équipement :

☞ **L'accès au gymnase** : privilégiez les gymnases de plain-pied. Si jamais il y a quelques marches, des aménagements seront nécessaires (rampe d'accès, etc) ;

☞ **Sanitaires adaptés** : avec une barre de soutien et une largeur des portes adaptée ;

☞ **Vestiaire adapté autant que possible** : largeur de porte, barre de transfert, douche adaptée.

Du badminton :

☞ **Avoir un (des) fauteuil(s) comprenant une ou des roulettes anti-bascules** pour la sécurité des personnes jouant en position assise. Il est possible d'obtenir des aides spécifiques pour investir dans ce type d'équipement, ou d'en mutualiser l'achat avec d'autres structures.



Le club du BCSH de Saint-Herblain (44)

« Dans le cadre du Badminton pour tous, nous accueillons depuis 4 saisons des joueurs en fauteuil. C'est suite à une demande d'essai d'une joueuse en fauteuil que l'on a commencé à accueillir des personnes en situation de handicap. Cette dernière voulait essayer le parabadminton mais à la condition de pouvoir jouer avec des valides. Nous avons respecté sa décision et avec le recul nous pouvons dire que cela fonctionne très bien. Nous avons fait le choix de la mixité en ne créant pas de créneau spécifique parabadminton. Les valides et handicapés s'entraînent ensemble cela crée du partage et des échanges sportifs et humains.

Cette saison, nous avons 4 joueurs évoluant en fauteuil. Deux connaissent le club, les autres sont arrivés par le biais du site [HANDIGUIDE \(www.handiguide.sports.gouv.fr\)](http://www.handiguide.sports.gouv.fr). L'inscription est gratuite. J'invite vraiment tous les clubs qui souhaitent accueillir des personnes à s'y référer.



Les règles du parabadminton

Catégories de handicap et règles pour les joueurs en fauteuil

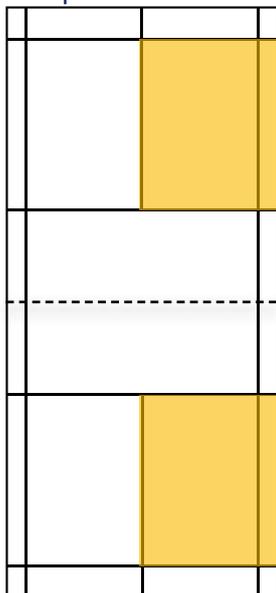
WH1

Joueur assis en fauteuil roulant, athlète sans abdos

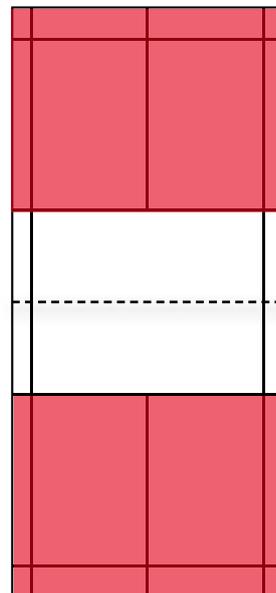
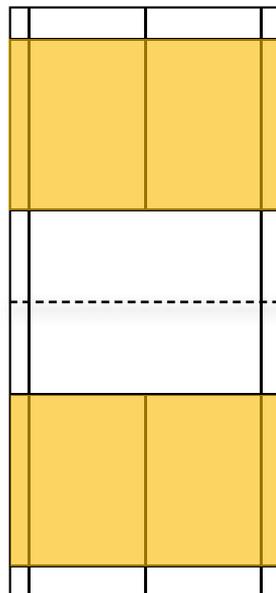
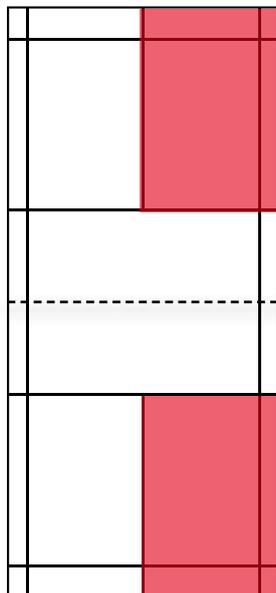
WH2

Joueur assis en fauteuil roulant, athlète avec abdos

Simple



Double



Légendes

Service

Echange

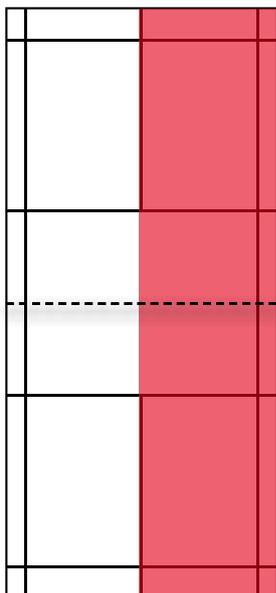
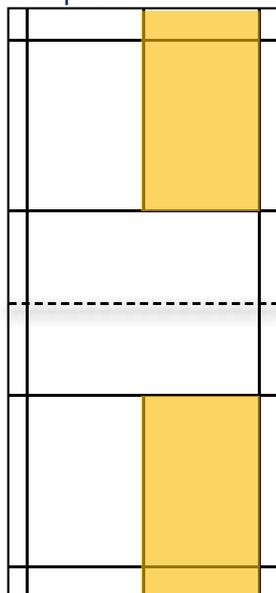
Hauteur du filet
1,55 cm

Catégories de handicap et règles pour les joueurs debout

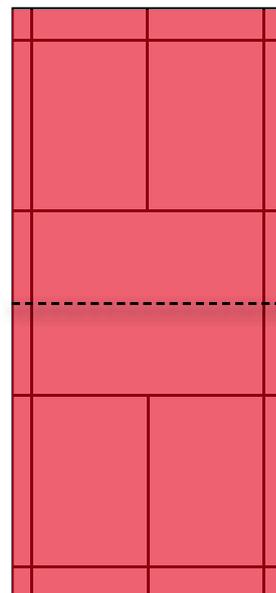
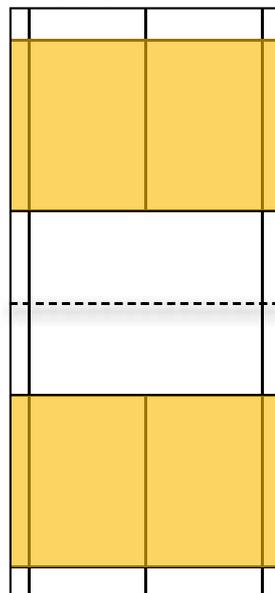
SL3

Handicap sur un membre inférieur, mobilité de faible à moyenne.

Simple

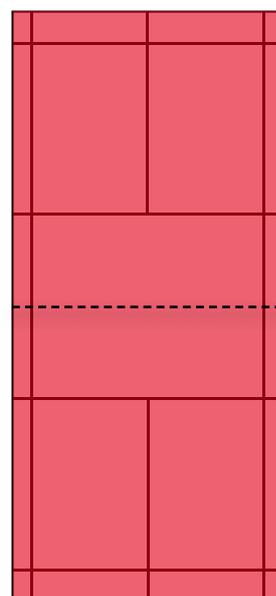
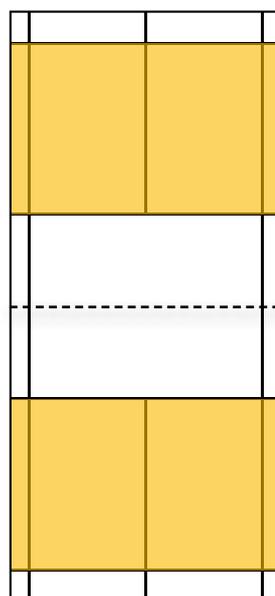
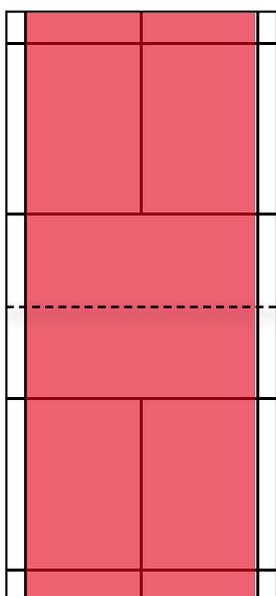
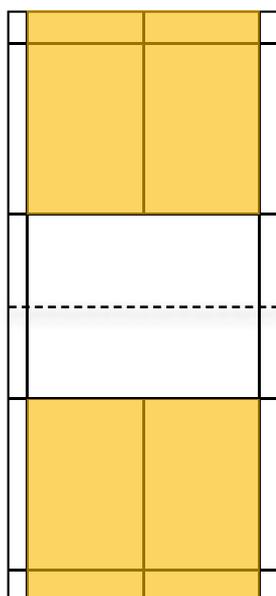


Double



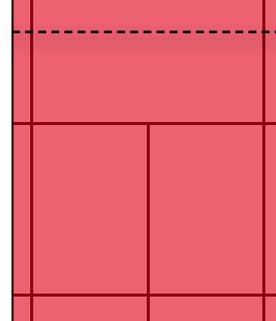
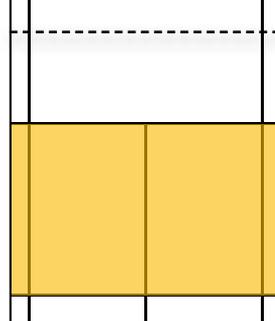
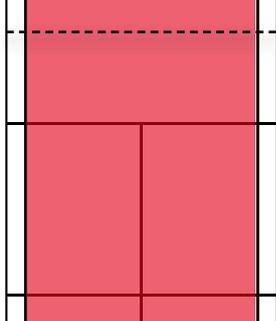
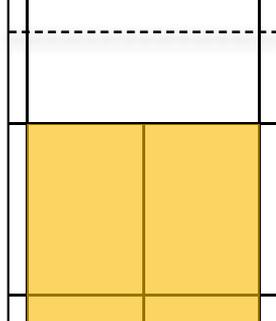
SL4

Handicap sur un membre inférieur, mobilité de moyenne à grande.



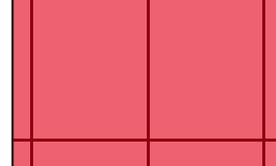
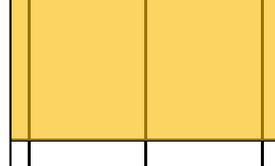
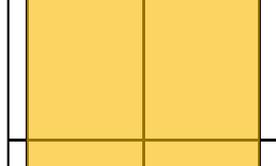
SU5

Handicap sur un membre supérieur



SS6

Joueur de petite taille, au maximum 1,45 cm pour les hommes et 1,37 cm pour les femmes.



Légendes

Service

Echange

Hauteur du filet
1,55 cm

Le parabadminton sera inscrit, pour la première fois, au programme des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020. Une belle reconnaissance pour la discipline. Les Français n'ont pas attendu pour briller et se placent déjà comme de sérieux candidats aux médailles. La preuve en images.



En route pour Tokyo 2020



Faustine NOËL

22 ans

Club : REC Badminton (35)

Entraînements : 6h15 par semaine

Gauchère

Classification : SL4

Victoires de référence :

Championne d'Europe 2016 (Double Mixte) et médaillée d'argent en Simple Dames
Médaillée d'argent en Simple Dames aux championnats du monde 2015

Résultats internationaux :

Open de Turquie 2016 : Victoire en Double Mixte et médaillée d'argent en Simple Dames
Open d'Irlande 2016 : Victoire en Double Mixte et médaillée de bronze en Simple Dames.



David TOUPÉ

39 ans

Club : Badminton Athletic Tarbais (65)

Entraînements : 10 séances par semaine

Droitier

Classification : WH1

Victoires de référence :

Triple vice-champion d'Europe 2016 (Simple Hommes, Double Hommes et Double Mixte)
Champion du Monde 2013 (Double Hommes)

Résultats internationaux :

Open de Turquie 2016 : Victoire en Double Hommes et médaillé d'argent en Simple Hommes et Double Mixte
Open d'Irlande 2016 : Médaillé d'argent en Double Hommes et médaillé de bronze en Simple Hommes.



Lucas MAZUR

19 ans
 Club : Association Badminton Salbris (41)
 Centre d'entraînement: CREPS de Bourges Gaucher
 Entraînements : 13h par semaine
 Classification : SL4
 Joueur BWF parabadminton de l'année 2016.

Victoires de référence :

Triple Champion d'Europe 2016 (Simple Hommes, Double Hommes et Double Mixte)
 Médaillé d'argent aux championnats du monde 2015 (Simple Hommes)
 Champion d'Europe 2014 (Simple Hommes)

Résultats internationaux :

Vainqueur des Opens de Chine (2015), d'Irlande (2015, 2016) et de Turquie (2016).

Mais où s'arrêteront ils ?



2016

De retour sur le vieux continent, le clan français casse la baraque avec 5 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 7 médailles de bronze. Lucas MAZUR qu'on n'arrête plus depuis 2013 a réussi le triplé !



2015

De nouveau une compétition d'ordre planétaire avec 2 médailles d'argent (Lucas MAZUR et Faustine NOËL en simple) et une médaille de bronze pour Colin KEROUANTON.



2013

Une médaille d'or pour David TOUPÉ en double Hommes aux championnats du monde.



2014

Sur les Europe, les bleus récoltent 2 médailles d'or (David TOUPÉ et Lucas MAZUR) et 4 médailles d'argent et 2 de bronze !

Qu'est ce que le badminton sport adapté ?



Le badminton sport adapté est la pratique du badminton pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Pour encadrer une séance de badminton sport adapté, il est nécessaire d'avoir **un encadrement renforcé en nombre pour constituer de petits groupes selon les handicaps**. Très souvent les joueurs viennent d'établissements spécialisés et de services médico-sociaux. Les relations à nouer avec les éducateurs spécialisés sont très importantes.

Le badminton sport adapté se joue sur un terrain normal et regroupe 3 divisions qui sont :

Division 1 : match en 2 sets gagnants de 21 points et les 3 disciplines (simple, double et mixte) ;

Division 2 : match en 2 sets gagnants de 15 points si égalité 2 points d'écart jusqu'à 21 points max et 3 disciplines (simple, double et mixte) ;

Division 3 : match en 2 sets gagnants de 15 points si égalité 2 points d'écart jusqu'à 21 points max et 1 discipline (simple).

Les compétitions de badminton sport adapté sont gérées par la FFSA. La FFBaD et son réseau (ligues, comités et clubs) y apportent leur soutien technique (arbitrage, logiciel de compétition) des compétitions locales aux championnats de France.



Les notions fortes du sport adapté

Accueil et intégration

- ☛ **Intégrer** dans un groupe de badminton valide si la personne en situation de handicap est autonome ;
- ☛ **Encadrement fait en commun** avec l'éducateur spécialisé si manque d'autonomie de la personne ;
- ☛ **Faire un créneau spécifique** si la personne en situation de handicap n'est pas autonome ;
- ☛ **Etre à l'écoute** de la personne ;
- ☛ **Adapter les pratiques sportives** en fonction des capacités démontrées (échange avec la personne et l'encadrement) ;
- ☛ **Valoriser** la personne.



Section sport adapté Badminton de l'ASPTT Strasbourg (67)

« La section existe depuis plus de 20 ans. Nous avons aujourd'hui 32 licenciés sport adapté en badminton avec un entraînement de deux heures hebdomadaires encadré par 8 entraîneurs présents. Nous avons fait le choix d'ouvrir aussi le créneau aux autres joueurs du club pour créer une mixité. Toutefois, cela n'est possible que lors des entraînements, les compétitions sport adapté sont réservées aux personnes en situation de handicap. Nos joueurs participent à deux rencontres compétitives : les championnats d'Alsace et aux championnats de France. »



Se former au public en situation de handicap

La FFBaD, via Formabad, met en place des formations spécifiques avec des contenus propres à l'accueil et l'encadrement de personnes en situation de handicap.



Initiateur parabadminton

Public : titulaire du diplôme entraîneur bénévole 1 ou animateur bénévole 2 adultes ou animateur bénévole 2 adultes ou jeunes ou titulaire d'un diplôme pro (CQP, DEJEPS, DESJEPS)

Objectif : être capable d'encadrer l'activité badminton avec un public ayant un handicap physique.

Durée : 15h00



Initiateur public handicap mental et psychique

Public : titulaire du diplôme entraîneur bénévole 1 ou animateur bénévole 2 jeunes ou titulaire d'un diplôme pro (CQP, DEJEPS, DESJEPS)

Objectif : être capable d'encadrer l'activité badminton avec un public ayant un handicap mental et psychique

Durée : 15h00



Pour plus d'informations sur ces formations, cliquez :

<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-en-situation-de-handicap/formations/>



Démarches administratives

Les clubs doivent prendre en compte la singularité de la personne.

Pour aller plus loin

Consultez l'onglet sur le site fédéral partie « Bad pour Tous » en situation de handicap



- les aides aux personnes
<https://informations.handicap.fr/carte-france-mdph.php>
- les aides aux clubs
 - projet, acquisition de matériel
 - financements des collectivités territoriales et du CNDS
<http://www.cnnds.sports.gouv.fr/Orientations>
 - appui ressources humaines
 - les services civiques dans le cadre de l'agrément FFBad
http://www.ffbad.org/data/Files/Service%20civique/SC_handicap.pdf

 **Licence** : au moment de la saisie de la licence dans le logiciel fédéral « poona » renseigner l'item spécifique aux personnes en situation de handicap (aller sur le logo du fauteuil cliquer dessus puis enregistrer). Attention, il faut impérativement l'accord préalable du licencié pour faire figurer ce renseignement dans le respect de la réglementation en vigueur ;

 **Certificat médical** : Même procédure pour tous les licenciés, faire délivrer par leur médecin traitant en prenant le modèle de **certificat médical de la fédération** de non contre-indication : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/licencies/comment-se-licencier/> ;

 **Assurance** : la licence fédérale couvre l'ensemble des licenciés en situation ou non de handicap : <http://www.ffbad.org/la-ffbad/l-assurance/> ;

 **Handiguide** : site internet gouvernemental qui recense les structures sportives accueillant ou susceptible d'accueillir des personnes en situation de handicap. Il a pour objectif de créer la rencontre entre l'offre de pratique adaptée et la demande spécifique des publics concernés. **Faire la démarche pour s'inscrire** : www.handiguide.sports.gouv.fr/





esprit Bad

CONTACT

Sandrine Bernard

Entraîneur National du Parabadminton
sandrine.bernard@ffbad.org
Tél : 06 99 81 33 31

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex
Tél : 01 49 45 07 07
www.ffbad.org



FFBad

Fédération Française
de Badminton